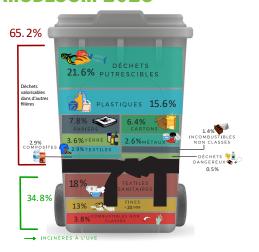


LES MODECOM

Retour sur les chiffres des **MODECOM 2023**



Biens triés, 2/3 des déchets déposés dans la poubelle OMR en 2023 auraient pu être recyclés ou valorisés en compost. Chaque habitant génère encore 103 kg de déchets alimentaires par an, tandis q'un papier sur deux (5 135 tonnes) et 70% des emballages plastiques aboutissent dans la poubelle d'OMR. De plus, 300 tonnes de déchets dangereux sont encore jetées incorrectement.

RETOUR SUR LA JOURNEE PORTES OUVERTES DE L'UVE

Le 26 octobre 2023 s'est déroulée la Journée Portes Ouvertes de l'Unité de Valorisation Energétique, de Villefranche-sur-Saône, en collaboration avec PAPREC, exploitant du site.

Ce moment de partage avec nos élus, partenaires et entreprises de la région a permis de présenter le fonctionnement d'une UVE ainsi que les récents travaux réalisés.

Notre objectif au sein du SYTRAIVAL était de renforcer la fiabilité de notre infrastructure pour mieux maîtriser les coûts de service, augmenter notre production d'énergie, et ainsi étendre notre réseau de chaleur tout en réduisant notre empreinte environnementale.

Cet engagement s'est traduit par un investissement significatif de près de 30 millions d'euros.

L'usine vous ouvre ses portes!
Pour en savoir plus sur les visites,
adressez un mail à contact@sytraival.fr.



FOCUS SUR...

Les mouchoirs, lingettes, essuie-tout, et serviettes en papier.

Ils ne doivent pas être jetés dans les contenants de trijaune (bacs, sacs, colonnes) Souvent souillés et de matières non recyclables,

ces éléments peuvent contaminer d'autres matériaux recyclables.

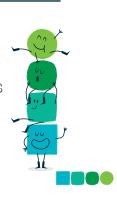
Direction la poubelle d'ordures ménagères!



COMMUNICATION

Les flashs infos sont de retour!

Sur le Facebook du SYTRAIVAL (ou encore dans l'espace adhérent du site internet), retrouvez les flashs chaque semaine. N'hésitez pas à les consulter et à les partager autour de vous!





LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1 er janvier 2024, et conformément à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), tous les biodéchets devront être triés à la source via le compostage ou un mode de collecte séparée en porte-à-porte ou en Point d'Apport Volontaire.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Désormais, vos déchets alimentaires et déchets verts devront être valorisés. Il existe diverses solutions pour se faire :

- Composteur individuel: lombricomposteur (composteur d'appartement) ou de jardin.
- Composteur partagé:
 en centre bourg ou au pied
 d'immeuble, des sites de
 compostages peuvent être mis
 en place.
- Composteur autonome:

 des sites peuvent être installés

 dans les écoles, collèges, lycées,

 MFR, EPHAD, entreprises, maisons

 de retraites, ...

- La collecte en porte à porte Chaque foyer possède un bac (poubelle) pour mettre ses biodéchets. Un camion vient les collecter afin de les apporter sur une plateforme de compostage (ou méthaniseur).
- Volontaire: des abris-bacs et bacs sont installés dans les communes et les hameaux afin que les habitants puissent venir déposer leurs biodéchets. Ensuite un camion vient les chercher pour les apporter vers une plateforme de compostage (ou un méthaniseur).

Si vous souhaitez connaître le système mis en place dans votre commune, contactez votre collectivité.



Sytraival des déchets réinventés

14 430

Ce sont les tonnes de verre collectées sur l'année 2022, mais aussi le montant du chèque remis à la Ligue contre le cancer à cette occasion!

Le 15 décembre 2023, Jean-Paul Chemarin a pu remettre au Docteur Julien Marie et au trésorier du comité Jean-Louis Laroche, ce chèque significatif de l'engagement fort du SYTRAIVAL à allier la cause environnementale et médicale.

Objectif: inciter
davantage les
usagers à adopter
les bons gestes de tri
pour réduire la part,
aujourd'hui de 7 kg par
habitant, de verre dans
les Ordures Ménagères
Résiduelles (OMR).

